

ASC : L'OPPOSITION SAUVE LES MEUBLES !

En matière d'Activités Sociales et Culturelles, cette année 2022 a été marquée par une étrange coalition majoritaire entre les frères ennemis CFDT et CFE-CGC, qui se sont accordés autour d'un budget principalement orienté par de la redistribution numéraire (compte-familial), au détriment des critères sociaux (QF) et des activités locales (créatrices de lien entre salarié-es).

Fort heureusement, une opposition active et constructive **FOCom**, CFTC, CGT et SUD résiste, et réussit à obtenir quelques dispositions corrigeant autant que possible le massacre en règle engagé...

Fin du « demi » compte-familial...

En avril dernier, le Trésorier du CSEE TGI (élu CFE-CGC devenu sans étiquette) avait retardé l'ouverture des prestations ASC 2022 pour de pseudo-motifs techniques. La réalité, c'était son intention d'alimenter votre compte familial par trimestre et non plus en une seule fois, en s'alignant sur le calendrier des versements de la Direction.

Devant notre incompréhension et nos arguments, il s'était résolu à un versement par moitié au semestre, tout en persistant dans sa conviction d'un supposé besoin de rigueur budgétaire, et l'arrêt de ce qu'il appelle « effet d'aubaine », à savoir le fait de vider son compte-familial complet même quand on part en cours d'année...

Or — ceux qui comme **FOCom** ont un peu d'expérience en ASC le savent depuis longtemps — concrètement l'argument de prudence budgétaire ne tient pas : au 28 juin (donc à mi-année), seulement 18 % du budget ASC 2022 a été consommé (dont 20 % pour le compte-familial). Autant dire que le risque de faillite est nul !

Quand à l'« effet d'aubaine », il ne concerne que peu de personnes sur un périmètre comme TGI où le turn-over est le plus faible d'Orange. Et de plus, nous avons envie de dire « Et alors ? » : Est-ce si grave si un-e salarié-e qui part en retraite en juin, dispose de tout son compte-familial, et non pas de la moitié ? Et quid de ceux qui sont partis avant le 15 avril cette année, et qui n'ont RIEN eu, du fait d'un retard d'ouverture des prestations ASC !

En juin dernier, l'opposition **FOCom**, CFTC, SUD et CGT a obtenu de justesse un retour au versement en une fois. La mise en œuvre par un Bureau contraire risque de mettre un peu de temps...

Et nul doute qu'ils reviendront à la charge pour une distribution échelonnée dès 2023...

Du rab', pour la culture !

Constatant près de 560 k€ excédentaires sur le budget consommé 2021, **FOCom** a rappelé le principe que nous n'avons cessé de revendiquer : le CSEE n'a pas vocation à faire l'écureuil, et se doit de redistribuer dès 2022 l'intégralité de ce non-consommé en prestations exceptionnelles.

C'est chose faite : l'opposition **FOCom**, CFTC, SUD et CGT a soutenu — et obtenu — une prestation Chèques culture, que vous pourrez commander dès septembre, selon la grille suivante :

QF1 à 3	QF4 à 5	QF6 à 7
150 €	120 €	90 €
QF8 à 9	QF10 à 12	QF13, 14 et NV
70 €	50 €	30 €

FOCom se félicite d'une telle prestation redistributrice, à vocation sociale avec une vraie grille de QF donnant plus à celles et ceux qui en ont le plus besoin, et soutenant la culture dont on a été en partie privés par la crise sanitaire Covid-19.

ASC locales revalorisées

Depuis la désastreuse décision de la majorité CFDT CFE-CGC de financer les activités locales via votre compte-familial sans budget dédié, ce qui était prévisible est arrivé : l'appétence pour les activités locales s'est effondrée : seulement 13 demandes déposées (sur 5 sites) en 6 mois !

Jusqu'à-là, l'opposition **FOCom**, CFTC, SUD et CGT avait juste réussi à sauver 45 k€ pour subventionner les activités locales créatrices de lien, à hauteur de 20 % du prix public.

Ce mois-ci, et pour essayer de redonner du dynamisme aux activités locales, nous avons demandé une revalorisation à 50 %, et obtenu un passage à 33 % de ce taux de subvention du prix public.



Projet immobilier Gardens : NO futur ...

Annoncée officiellement depuis avril dernier, l'opportunité (sic !) du projet a déjà fait l'objet en juin d'un avis unanime — et très critique — du CSEC. Côté TGI, la Direction produit 502 pages d'un dossier de macro-zoning très avancé, qui laisse **FO-Com** songeur sur la sincérité des informations partagées au CSEC deux semaines plus tôt...

Il s'agira, pour les 2 372 occupants actuels du site (dont 1 823 pour TGI) de se serrer pour libérer des espaces, et accueillir à terme pas moins de 6 100 salariés au total sur le site !

La Direction s'appuie sur le constat que 85 % des salarié·es TGI disposent d'un avenant télétravail. Le flex-office s'imposera partout, avec un taux de partage moyen de 7 postes pour 10 salarié·es. Une zone temporaire (également en flex-office, forcément) sera aménagée pour accueillir en 4 vagues les salarié·es pendant les travaux. Ils y resteront 10, 20 voire 30 semaines avant de retrouver leur quartier définitif réaménagé. Ces mouvements sont pour l'instant prévus entre mars et décembre 2023.

Réorg IT-S : toujours rien de concret !

Deux mois et demi après l'ouverture du point et déjà 4 passages en plénière, la Direction avance dans son projet en affinant son organigramme. Deux semaines plus tôt (cf. [tract n°34](#)), le détail des 6 directions fonctionnelles était donné. Ce mois-ci, les fonctions transverses se précisent.

Mais toujours pas de matrice de passage, pour que les salarié·es puissent enfin se projeter dans la nouvelle organisation.

La Direction semble vaguement savoir où aller (pour plus de « pivots » et arrêts de projet), mais tâtonne (traduction de « *co-construit* ») pour trouver comment atteindre son objectif.

Pour **FOCom**, cette méthode, cette communication, est CATASTROPHIQUE vue des salarié·es. Elle est particulièrement anxiogène, et elle commence à être un frein réel pour l'activité elle-même. Certains managers n'osent en effet plus prendre la moindre initiative, car ne sachant pas si-ils seront toujours managers dans 6 mois. Les incertitudes s'installent, les inquiétudes souvent, les rumeurs parfois. Suite le 31 août...

Autres points FOrts, en bref...

Bilan heures supplémentaires : Avec 92 % de cadres supérieurs, le volume recensé en 2021 est très faible : seulement 7 salarié·es TGI ont déclaré des heures supplémentaires, pour un total annuel cumulé de 71 heures. **FOCom** rappelle néanmoins que le temps de travail (non déclaré) des CEA constitue des signaux faibles de stress au travail que la Direction se doit d'observer avec vigilance : durées journalières des connexions / déconnexions; taux de connexion pendant les week-ends / les jours fériés et même pendant les arrêts maladie ; horaires alarmants d'envoi de mails, ...

Bilan temps partiel : 725 salarié·es étaient à temps partiel à TGI fin 2021, soit 17,7 % des effectifs. Parmi eux, 332 sont en Temps Partiel Senior (TPS) ou Aidé (TPA). 2/3 des TPS sont en Temps Libéré. A noter que si 35 % des salarié·es en TPS sont des femmes, elles représentent 62,8 % des temps partiels hors TPS / TPA. Le chemin vers l'égalité des carrières semble encore bien long...

Trébeurden ouvert ! Malgré les résistances et l'inertie de ceux qui voulaient juste vendre ce patrimoine commun aux CSEE TGI et WIN (y compris au Bureau), l'ouverture du site est enfin effective, depuis le 1^{er} juillet 2022 !

Comptes 2020, transparence obtenue : En dépit d'un vote à bulletins secrets curieusement demandé par le Bureau, **FOCom** obtient la certification « oubliée » des comptes TGI 2020...

Encore un départ... Après un premier cas traité en juillet 2021, notre instance a validé comme la Loi l'exige une nouvelle rupture conventionnelle de salarié·e avec mandat syndical. **FOCom** s'est assuré qu'il s'agit bien d'un choix non contraint. La question de l'attractivité d'Orange reste entière...

VOS CONTACTS FOCOM

CHEVALIER Jean-Philippe	NET, Belfort	06 71 58 01 14
FLAMANT Eric	IT&S, Caen	06 30 09 70 00
BATAILLE Guillaume	IT&S, Chatillon	06 78 46 38 86
PERRUFEL Micheline	IT&S, Cesson	06 07 10 19 19
DOUSSON Christophe	NET, Lannion	06 89 14 59 87
BURY Emmanuel	IT&S, Caen	06 45 11 33 59

Marre du papier ? Abonnez-vous !

<http://je-m-abonne.focom-tgi.fr>



Votre meilleur défenseur
<http://www.focom-orange.fr>



téléchargez nos tracts
<http://bit.ly/inFOce-TGI>